

## DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°20 du : 10 avril 2019

Délibération n°: 2019.007

Page 1 sur 2

Objet : Uote du compte administratif 2018.

Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 10 avril 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants				
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix						
Maurice DUFOUR	Absent	Francine DAERDEN	Présente			
Gérard FROMM	Pouvoir Sébastien FINE	Sébastien FINE	Présent			
Pierre LEROY	Présent	Romain GRIZKA	Absent			
Thierry BOUCHIE	Absent	Éric PEYTHIEU	Absent			
Martine ALYRE	Présente	Jean Pierre SEVREZ	Absent			
Communauté de comm	unes du Guillestrois Queyras – 4	voix				
Christian LAURENS	Pouvoir Max BREMOND	Valérie GARCIN EYMEOUD	Absente			
Bernard LETERRIER	Présent	Dominique MOULIN	Absent			
Serge LAURENS	Absent	Maxime BERARD	Absent			
Max BREMOND	Présent	Jean Louis BERARD	Absent			
Communauté de comm	unes du Pays des Ecrins -2 voix					
Serge GIORDANO	Absent	Cyrille DRUJON D'ASTROS	Absent			
Gérard GUIMBERT	Présent	Jean-Robert RICHARD	Absent			

#### Vυ

Les comptes de gestion de l'exercice 2018 dressé par le receveur syndical ;

Le budget primitif 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et recettes, les bordereaux de mandats, relatifs à l'exercice 2018.

\*\*\*

### CONSIDERANT

Que le compte administratif en tout point identique au compte de gestion adopté précédemment ;

Que la régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2018, et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Que le Président ne prend pas part au vote.















· Brianconnais · Ecrins · Guillestrois · Queyras

# DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°20 du : 10 avril 2019

Délibération n°: 2019.007

Page 2 sur 2

Objet: Uote du compte administratif 2018.

### APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		8
Nombre de membres présents		6	Nombres de membres représentés		2
Nombre de suffrages exprimés			8		
Pour	8	Contre	0	Abstention	0

### LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'adopter le compte administratif 2018 dont un exemplaire est joint à la présente délibération ; Dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2018 est de 95 734,31 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président, Pierre LEROY







